

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CNSS: les retraités saluent l'implication du chef de l'État et invitent l'administration à poursuivre les réformes

RÉUNIE hier à la Cosyga, la coalition des retraités de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) s'est réjouie du paiement désormais régulier des pensions. Une situation, soutiennent les membres de cette coalition, qu'ils n'ont plus vécue depuis longtemps. Et cela a été rendu possible grâce à l'implication du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Tout en la félicitant pour le travail entrepris, les retraités invitent l'administration provisoire à poursuivre les réformes.



Photo: AEE

La coalition des retraités de la CNSS lors de son point-presse hier à Libreville.

Abel EYEGHE EKORE
AEE
Libreville/Gabon

EN proie à des grèves depuis le début du mois de décembre, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est-elle sur le point de voir l'horizon s'éclaircir ? On pourrait répondre par l'affirmative, au vu des réformes engagées par l'administration provisoire et qui, selon la

coalition des syndicats des retraités, sont en train de prendre forme petit à petit.

En effet, les retraités et les agents de la Caisse ont toujours été aux prises avec la Direction générale pour revendiquer un certain nombre de choses, notamment le paiement régulier des retraites, le paiement du 13e mois, la sauvegarde de certains acquis. Après la mise en place de l'administration provisoire en

juin 2022, les négociations ont été entamées aussi bien avec les retraités que les agents maison. L'objectif étant de sauver la structure CNSS. La situation s'étant enlisée avec certains partenaires sociaux, le chef de l'État Ali Bongo Ondimba s'est personnellement saisi du dossier et a donné des instructions fermes sur la restructuration de la CNSS. Et jusqu'ici les choses semblent aller mieux.

D'ailleurs la coalition des retraités réunie hier au siège de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga) s'est réjouie de constater que les choses avancent dans le bon sens. Les retraités sont désormais payés normalement.

Le porte-parole de cette coalition, Alphonse Ella Beyeme, se réjouit du fait que depuis qu'Ali Bongo Ondimba a donné des instructions,

les choses bougent. En effet, poursuit-il, "les 4 000 retraités qui attendaient le paiement de leur première pension vont passer à la caisse. Ainsi que les 1 400 femmes en couches qui attendaient le paiement de leur indemnité journalière de maternité. Idem pour ceux et celles qui attendaient le paiement de leurs allocations vieillesse, ils seront servis d'ici la fin du mois de janvier 2023".

La coalition se réjouit de cette initiative qui vise à apurer tous les arriérés de pension et autres prestations cumulés il y a un peu plus de cinq ans.

Par ailleurs, la coalition, par la voix de son porte-parole, a invité l'administration provisoire à poursuivre les réformes entamées et de "ne pas baisser les bras ou de ne pas être influencé par une quelconque pression venant d'un quelconque lieu".

"Les résultats sont visibles et nous ne pouvons qu'être heureux. Le gouvernement de la République, en nommant cette administration provisoire, lui a assigné des missions et ces missions sont en train d'être remplies et il est judicieux pour le bien de tous et pour la survie de la CNSS d'accompagner les responsables de la CNSS dans cette tâche", a souligné Alphonse Ella Beyeme.

"La situation de la CNSS, nous le savons tous, n'était pas très gaie. Entre dette, détournement massif et embauches pléthoriques, la maison CNSS ne pouvait plus tenir. Et nous sommes fiers de constater que l'administration provisoire, qui a mis un coup de pied dans la fourmilière, est en train de résoudre étape par étape chaque problème", s'est encore félicité M. Beyeme. Une sortie qui ne manquera sans doute pas de soulever des réactions de la part des différents acteurs y compris des agents impliqués dans le processus initié en vue de redressement de cet outil de sécurité sociale.

Contrepoint

Qui a intérêt à ce que la machine se grippe ?

F.S.L.
Libreville/Gabon

AU moment où la coalition des retraités de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) se réjouit de la réussite des réformes engagées par l'administration provisoire et se félicite de l'action du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, comment comprendre encore qu'une partie des agents puissent persister dans une grève

qui ne dit pas son nom ?

Cette reprise de la grève pourrait bien avoir été instrumentalisée pour justifier une manœuvre comme un mal nécessaire. Sinon, comment comprendre qu'après avoir conclu un accord, matérialisé par un procès-verbal, au moment de payer la modique somme acceptée par patriotisme par les travailleurs, l'administration provisoire refuse-t-elle subitement de payer ? À qui profite finalement

cette grève, qui n'a que trop duré ?

Pour l'Association nationale des retraités du Gabon (Anareg), c'est une tromperie que de dire que les pensions ne sont pas payées à cause de la grève des syndicalistes de la CNSS. N'est-il pas mieux, donc, que tout soit mis en œuvre pour que ladite grève soit résolue ?

Dans son discours de présentation des vœux à la présidence de la République, le

6 janvier dernier, l'archevêque de Libreville, Mgr Jean Patrick Iba-ba, n'avait-il pas attiré l'attention du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba sur "la situation des retraités (qui) nous interpelle fortement" ?

"Nous souhaitons que les solutions amorcées dans le processus de réforme du modèle de gestion de la CNSS aboutissent à un retour à une prise en charge normalisée", avait souhaité le prélat.